

depuis 1967. Si je sais additionner, il s'agit d'une augmentation de 3 p. 100 du taux du chômage dans la province de Québec.

Sans verser toutes les statistiques au dossier, nous voyons que dans la province d'Ontario le taux de chômage passe de 3.1 p. 100 en 1967 à 4.8 p. 100 en 1972. Dans la région des Prairies, le taux du chômage passe de 2.3 p. 100 à 4.5 p. 100 et en Colombie-Britannique, province qui n'a jamais connu le chômage pendant nombre d'années, le taux qui était de 5.1 p. 100 en 1967 atteint 7.6 p. 100 en 1972. Voilà les moyennes nationales jusqu'en 1972.

• (2120)

Je n'aime pas citer des statistiques, sauf pour prouver quelque chose. Toutefois, à l'intention du ministre des Finances qu'il me soit permis de dire qu'au Canada, le chômage dépasse le domaine des statistiques. Il y a un double effet. Tout le monde en comprend le premier. C'est la dépense que représente le chômage et la pression qu'il exerce sur le Trésor fédéral; celle-ci ne nécessite pas de précisions après le déficit de 2 milliards de dollars de l'an dernier. Deuxièmement, il y a le coût du chômage sur le plan du manque à produire. D'une part, nous avons le chômeur bien au chaud chez lui qui touche les prestations découlant du régime et, d'autre part, l'ouvrier qui travaille quotidiennement.

Personne n'a besoin de se faire expliquer la situation. Il n'est pas nécessaire d'être économiste ni ministre pour la comprendre. Le chômeur à la maison peut être un cultivateur ou un pêcheur. Bien au chaud chez lui, il consomme les réserves tandis que l'ouvrier doit produire. Imaginez-vous la différence en fait de productivité agricole?

Dans le concret, le chômage pressure le peuple canadien. Sur le plan économique, nous perdons plusieurs milliards de dollars par le manque de productivité attribuable au chômage sévissant au Canada. Cette question comporte une autre facette que tous les députés doivent avoir observée. Imagine-t-on l'effet qu'a sur la famille la présence d'un homme qui demeure chez lui à ne rien faire? Quel effet cela a-t-il sur l'intéressé et sur ses enfants? Les enfants reviennent de l'école jour après jour, après avoir côtoyé des enfants dont les pères ont des emplois et observent le leur, immobile dans un coin, qui touche des prestations de l'État. Je demande aux députés de songer à l'effet que cette situation entraîne pour la famille, alors qu'elle doit obtenir les nécessités de l'existence dans un milieu où les prix augmentent d'une façon fantastique. Je viens d'un milieu où cette situation se reproduit communément. Il existe un sentiment d'insécurité lorsqu'un demi-million de gens sont inactifs à la maison, sans savoir ce que leur réserve l'avenir. Ils ne savent pas s'ils pourront travailler demain. Et il y a un autre groupe comparable. Ce sont les centaines de milliers de gens qui s'en tirent à peine qui travaillent aujourd'hui mais peut-être pas demain.

L'ensemble des conséquences du chômage sur notre pays est pire que la peste, la guerre ou l'épidémie. C'est un point sur lequel nous avons une opinion différente de celle des membres du parti d'en face. Je crois que le parti d'en face a prouvé qu'au cours des quatre dernières années, il n'a pas compris que le chômage est un problème réel au Canada. Il semble croire qu'il s'agit d'une situation passagère. Je ne pense pas que les personnes d'en face, le premier ministre (M. Trudeau), ou le ministre des Finances croient réellement que l'on puisse remédier au chômage. A mon avis, ils ne pensent même pas qu'il faudrait y remédier. Il existe une différence de conviction entre

Le budget—M. Lundrigan

notre parti et le parti d'en face. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas continuer à accepter le taux de chômage que nous avons connu jusqu'à présent.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Dans le budget qu'il a présenté lundi dernier, le ministre des Finances m'a fait comprendre qu'il ne juge pas qu'il y ait lieu de remédier à cette situation. Il a peint un sombre tableau. Je suis surpris qu'un homme aussi intègre et intelligent que le député de York-Sud (M. Lewis), qui dirige le parti qui se trouve à ma gauche, soit prêt à approuver un budget qui, d'après lui, ne donnera pas de résultat.

En tant que personne originaire de l'une des régions les plus pauvres du Canada, je tiens à dire qu'avec notre politique actuelle, les problèmes du chômage et de l'inflation ne pourront pas s'atténuer à l'avenir. Le député de Verdun (M. Mackasey) est d'accord avec moi sur ce point. Il a adopté la même attitude depuis un certain nombre d'années. Depuis 1969, date à laquelle nous avons entendu parler pour la première fois du compromis inflation-emploi, où les emplois sont laissés de côté pour pallier l'inflation, les gens ont demandé quelle était la solution de rechange. J'ai entendu le chef du Nouveau parti démocratique déclarer que si nous lui propositions une solution de rechange, ils nous appuierait. Il a déclaré que si nous pouvions trouver un moyen de maîtriser cette situation, ils nous appuierait.

Nous avons proposé une solution. Je n'ai pas besoin de répéter ce que mon collègue le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), le député de Don Valley (M. Gillies) ou le chef de l'Opposition officielle (M. Stanfield) ont dit. Nous avons déclaré qu'il fallait plus de réductions et de dégrèvements fiscaux pour permettre une expansion réelle. Nous avons déclaré qu'il ne suffisait pas que le déficit du ministre des Finances soit légèrement supérieur à la moitié de son déficit de l'année dernière.

Le ministre a mentionné deux personnes de l'Institut d'analyse quantitative de Toronto, MM. Jump et Wilson. Ils ont dit que la réduction de la taxe de vente était la meilleure manière de stimuler d'une part et de créer de l'emploi de l'autre, de ralentir l'inflation et d'instaurer une équité fiscale qui profiterait à tous les pauvres gens de ce pays. Voilà ce que des experts ont conclu, non pas en 1962 mais dans cette décennie même, en 1972 et en 1973. Donc, sur la foi de cette affirmation et pour le profit de mes collègues du NPD, je répète que nous avons dit que nous ne voulions pas seulement une réduction de la taxe sur les vêtements des enfants, mais la suppression de toute taxe sur le vêtement. Voilà une des mesures que nous avons recommandées. Au cours de la dernière année, il s'est vendu pour trois milliards de dollars de vêtement au Canada. Nous sommes allés plus loin. Et je suis en désaccord avec le ministre des Finances à ce propos. Nous avons dit qu'il était absolument essentiel de supprimer la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Aujourd'hui, en réponse à une question posée de ce côté de la Chambre, le ministre a répondu que cette mesure n'était nullement nécessaire. Il a dit qu'il était convaincu que le budget qu'il a présenté lundi soir dernier apporterait les stimulants nécessaires. Nous sommes allés plus loin. Nous parlons de la taxe sur les matériaux de construction non seulement à cause du stimulant que son élimination constitue en soi, mais aussi à cause de la situation vraiment critique du logement dans